

**Plan de Vigilance**

**2021**

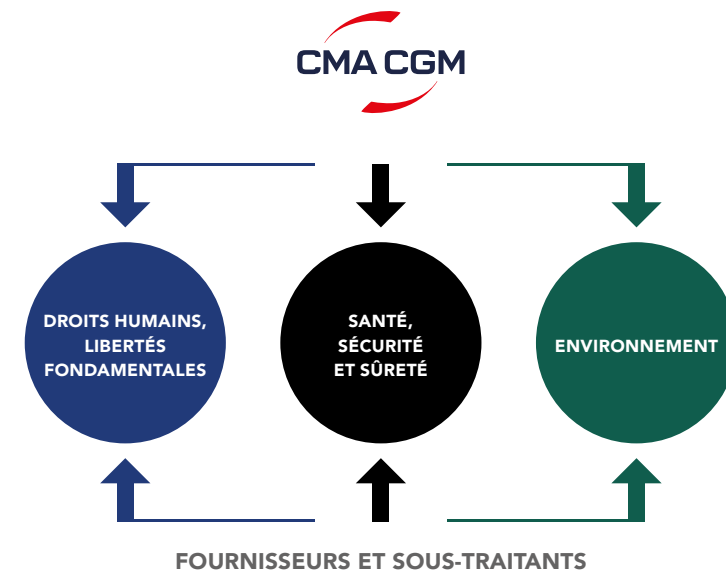
**du Groupe CMA CGM**

---

# Plan de Vigilance 2021 du Groupe CMA CGM

## LOI SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE

La loi française sur le devoir de Vigilance a été adoptée en 2017. Elle impose un devoir de Vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre concernant les risques en lien avec les droits humains, les libertés fondamentales, la santé, la sécurité, la sûreté, et l'environnement liés à leurs propres opérations, aux opérations de leurs filiales et qui s'étend également aux sous-traitants et fournisseurs.



### La loi impose la mise en œuvre de 5 mesures :

1. Réalisation d'une cartographie des risques « Devoir de Vigilance »
2. Définition de procédures d'évaluation des risques
3. Mise en place d'actions adaptées
4. Mise en place d'un mécanisme d'alerte
5. Mise en place d'un système de suivi et d'évaluation



Au sein du Groupe CMA CGM, dès le vote de la Loi, un groupe de travail multi-expertises se réunissant plusieurs fois par an et impliquant les fonctions Développement Durable, Gestion des Risques, Conformité, Ressources Humaines et Achats a été créé pour définir des objectifs, mettre en œuvre des plans d'action et coordonner la rédaction du plan de Vigilance. Ce groupe se réunit entre 10 et 15 fois par an.

toutes les activités et filiales au sein de la gouvernance devoir de Vigilance du Groupe CMA CGM est en cours.

## 2. Identifier, évaluer les risques et recenser les contrôles et plans d'actions permettant de les atténuer

**En 2021, nous avons poursuivi le déploiement et le renforcement de l'application de la loi sur le Devoir de Vigilance. Parmi nos principales réalisations nous pouvons notamment citer :**

### 1. Adapter la loi sur le devoir de Vigilance dans l'organisation du Groupe CMA CGM notamment en :

- Identifier toute action mise en œuvre par le Groupe concernant les droits humains, les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, les conditions de travail des collaborateurs, l'environnement, et nos relations avec nos partenaires.
- Identifier les périmètres et en décomposant les activités du Groupe :
  - **Internes :**
    - Activités maritimes : navires en propriété
    - Activités terrestres et logistiques : entrepôts et intermodal
    - Activités aériennes
    - Activités portuaires et terminaux
    - Activités de bureau : sièges sociaux, bureaux régionaux, réseaux d'agences et filiales
  - **Externes :** fournisseurs, sous-traitants et autres partenaires

- L'élaboration d'une cartographie globale des risques liés au développement durable, couvrant à la fois le transport maritime et les activités logistiques. L'approche a été structurée autour des 3 piliers : « L'humain au cœur de nos actions, Agir pour la planète, Agir pour un commerce responsable », et intègre la notion d'indicateurs de risques pour un suivi plus précis de ces derniers.

- La réalisation de cartographies des risques spécifiques au domaine QSSE (Qualité, Santé, Sécurité, Environnement) couvrant toutes les activités d'actifs. Une approche ascendante a été utilisée, identifiant les principaux scénarios des risques et les plans associés ainsi que les principaux indicateurs de risques.

- En complément, il existe un dispositif de Gestion de Crise Groupe qui coordonne les actions à mener en cas de risque avéré.

Notez que dans ce document, vous trouverez aux pages 13 et 14, un résumé de la stratégie de CEVA Logistics concernant le devoir de Vigilance. L'intégration de

En 2022, nous continuerons d'étendre la couverture d'évaluation des risques à l'ensemble du Groupe avec la dissémination de la démarche et la définition de nouveaux Indicateurs Clés de Risques, tout en pilotant l'univers de risques existant.

## MESURE 1 : RÉALISATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES RISQUES « DEVOIR DE VIGILANCE »

Conformément à la méthodologie déployée par le Groupe, la cartographie des risques relative au Devoir de Vigilance a été mise à jour en 2021.

En parallèle, les risques d'atteintes graves aux libertés fondamentales, à la santé, la sécurité et à l'environnement sont pris en considération lors de chaque cartographie des risques (nouvelles ou lors de révisions des cartographies existantes) et dans les plans d'actions associés.

À titre d'exemple, le dispositif de Gestion de Crise du Groupe et les cartographies des risques Achats par domaine ont été actualisés. Par ailleurs, comme mentionné ci-dessus, les cartographies des risques QSSE et la cartographie globale des risques RSE ont été réalisées et sont en constante évolution.

## MESURE 2 : DÉFINITION DE PROCÉDURES D'ÉVALUATION DES RISQUES

En complément de l'actualisation de la cartographie de risques « Devoir de Vigilance », le Groupe organise régulièrement des échanges et des réunions pour identifier et déployer des solutions et réponses aux risques identifiés. La liste suivante n'est pas exhaustive :

- Activités maritimes (ISM, ISO 9001 et ISO 14001)
- Ports et terminaux (ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001)
- CEVA terrestre et logistique (ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001)

Le Groupe CMA CGM est membre du **Pacte mondial des Nations Unies (UNGC)**. Neuf des dix principes sont directement liés à la loi sur le devoir de Vigilance. Le rapport RSE 2021 du Groupe CMA CGM est disponible sur le site internet de l'UNGC.

Le Groupe a organisé **des discussions avec des clients, des fournisseurs, des organisations et d'autres partenaires** concernant les réglementations sur le Devoir de Vigilance et sur l'esclavage moderne afin de partager des bonnes pratiques et d'identifier les axes d'amélioration. Le Groupe a également effectué une veille réglementaire afin de mieux comprendre les exigences des partenaires.

Chaque année, le Groupe est évalué par la société de notation extra-financière **EcoVadis**. Le questionnaire d'évaluation inclut de nombreuses questions relatives à la Loi sur le Devoir de Vigilance. En 2021, pour la deuxième année consécutive, le Groupe maintient le « Platinum Recognition Level », après avoir obtenu le « Gold Recognition Level » pendant 5 ans. Le niveau « Platinum » est la distinction la plus élevée. Il a été créé en 2020 par EcoVadis.

Un suivi et une analyse des mises en demeure et des assignations en justice ont également été réalisés afin de définir et de mettre en place :

- Les actions correctives concernant notre Groupe
- Les actions adaptées lorsqu'un plan de Vigilance d'un de nos partenaires est ou a été mis en demeure ou notifié d'une non-conformité. Ces actions sont gérées au cours des Comités de Triage de la Direction des Achats. Depuis sa création, 21 fournisseurs ont été évalués.

Pour maintenir ce statut, le Groupe a obtenu plusieurs certifications internationales telles que ISO 9001, ISO14001 et ISO45001 et la certification ISM - International Safety Management, pour ses activités :

### FOCUS SUR

#### L'INITIATIVE « COALITION POUR L'ÉNERGIE DE DEMAIN DANS LES SECTEURS DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE » :

Cette initiative a pour but d'accélérer la transition énergétique des transports et de l'ensemble de la chaîne logistique. L'initiative a été lancée en 2019 et compte désormais 17 membres et 10 groupes de travail ont été créés en 2021, parmi lesquels :

- La création d'un prototype permettant de calculer l'empreinte carbone du transport « porte à porte »
- La promotion et le développement de solutions autour du biométhane pour le secteur maritime
- Le lancement d'un nouveau biocarburant de deuxième génération dédié au secteur maritime.

De nouveaux développements auront lieu en 2022 pour accélérer et renforcer cette coopération intersectorielle.

En 2021, **la Direction des Achats du Groupe** a lancé le programme « Accelerate » visant à accélérer l'évaluation des fournisseurs et à renforcer la gestion du risque fournisseur. Les exigences réglementaires liées aux lois Sapin II (loi n° 2016-1691), et Devoir de Vigilance ont également été prises en compte dans le processus suivant.

#### - Nouveaux fournisseurs (sans contrat existant)

Évaluation (couvrant le développement durable, la corruption et les aspects juridiques et financiers) basée sur les données fournies par le fournisseur dans le questionnaire Cscreen.

Le résultat de ce processus de qualification a pour but de :

- Qualifier les fournisseurs pour une période donnée (en fonction de leur catégorie de risque et des résultats de la qualification)
- Établir et suivre un plan de progression pour aligner les fournisseurs sur les politiques du Groupe CMA CGM
- Mettre la collaboration en attente si des risques élevés sont identifiés, tout en effectuant une analyse approfondie pour éclairer la décision finale

#### - Fournisseurs existants

Afin de permettre une montée en puissance ambitieuse concernant les fournisseurs existants et afin d'augmenter la portée de l'évaluation, le Groupe CMA CGM a ajusté son processus et a développé un partenariat avec une tierce partie pour simplifier le travail de la cartographie des risques fournisseurs et concentrer les efforts des acheteurs sur le pilotage et la gestion des de ces risques. Le champ d'application de ce processus

d'évaluation des fournisseurs reste le même : critères financiers, conformité et développement durable.

Grâce à ce partenariat, le Groupe a renforcé et amélioré sa capacité à détecter les fournisseurs en situation de non-conformité, notamment en matière de sanctions économiques, de pots-de-vin et de corruption, de blanchiment d'argent, de grand banditisme et de violation des droits humains.

Un processus de plan d'atténuation, en fonction du niveau de risque identifié pour chaque critère, a été formalisé par des experts (Conformité, RSE, finance) afin de soutenir l'équipe Achats dans la mise en œuvre de plans d'action correctifs appropriés.

En 2022, le Groupe CMA CGM se concentrera sur les fournisseurs à haut risque et lancera des processus de Due Diligence (Audits, etc.). À ce jour, plus de 14 000 fournisseurs ont été évalués, couvrant environ 80 % des dépenses globales relatives aux activités de transport du Groupe CMA CGM.

Le Groupe CMA CGM participe à divers **groupes de travail collaboratifs** tels que le Clean Cargo Working Group, le Maritime Anti-Corruption Network, le ContainerShips Safety Programme, le Cargo Incident Notification Scheme, et le Business Actions to Stop Counterfeiting & Piracy.

Ces groupes de travail inter-entreprises et organisations ont pour but le partage de problématiques et de bonnes pratiques visant une amélioration continue tant au niveau stratégique qu'opérationnel.

## MESURE 3 : MISE EN PLACE D' ACTIONS ADAPTÉES

Lors de la mise à jour des cartographies des risques sur chaque activité, un plan d'action est défini, pour chaque activité et chaque catégorie de risque. Ci-dessous figurent les éléments mis à jour annuellement :

### Libertés fondamentales et conditions de travail

Le Groupe respecte les droits humains et offre les meilleures conditions de travail possibles (horaires de travail, temps de pause et congés, rémunération contractualisée). Le Groupe garantit la protection sociale de tous ses collaborateurs dans le monde.

Afin de favoriser l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle et le bien-être au travail de nos collaborateurs, le Groupe a mis en place un accord de télétravail (2 jours par semaine en France). En 2021, le Groupe a annoncé la mise en place de modalités de télétravail pour les salariés au niveau mondial et offre donc la possibilité à tous les pays de mettre en place ce fonctionnement de travail à distance selon la nature de leurs activités.

Le Groupe s'engage à fournir à chaque employé l'environnement et les outils dont il a besoin pour développer sa carrière. Afin d'accélérer le développement de la carrière de nos employés à travers une politique RH Groupe, plusieurs actions ont été mises en place.

Le Groupe sensibilise également ses collaborateurs aux questions relatives aux droits humains : C-Box Diversity, formations e-learning «Lutter contre les discriminations et promouvoir la diversité», «Lutter contre le harcèlement au travail». Une formation concernant «la place de la religion» est à venir en 2022.

Le Groupe a lancé plusieurs initiatives en matière de diversité afin d'identifier les formes possibles de discrimination et pour favoriser davantage la diversité et l'inclusion, comme l'accord sur l'égalité au niveau France visant à promouvoir l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Pour renforcer l'engagement de nos collaborateurs et mesurer le climat social, le Groupe déploiera une enquête d'engagement en 2022.

Le Groupe a mis en place plusieurs actions de sensibilisation aux thèmes du développement durable. Les collaborateurs sont régulièrement mobilisés pour différents événements relatifs au développement durable, des actions de solidarité et d'autres programmes accessibles au niveau mondial. Un e-learning RSE sera déployé au niveau mondial.

Par ailleurs, le Groupe CMA CGM s'engage à participer au développement des communautés ou il est implanté.

### FOCUS SUR LA CRISE DE LA COVID-19

Afin de protéger notre personnel sédentaire et notre personnel navigant de la pandémie tout en assurant la continuité des services, le Groupe a mis en œuvre plusieurs actions. Une cellule de crise réévalue la situation quotidiennement et assure une communication proactive. Pour maintenir la motivation de nos collaborateurs pendant la crise sanitaire, le Groupe a déployé différentes formations comment gérer une équipe à distance, afin de garder le contact entre collègues, différents outils numériques permettant de les aider dans leur travail au quotidien et à s'adapter à cette nouvelle organisation du travail. Le Groupe a pris des mesures visant à garantir la sécurité et la protection de notre personnel navigant avant l'embarquement et à bord des navires pour limiter la propagation de la COVID-19. Des mesures permettant à nos navigants d'échanger plus souvent avec leurs proches ont également été adoptées. Le Groupe a organisé une campagne de vaccination pour le personnel navigant afin de leur faciliter l'accès à la vaccination et d'améliorer leur protection. Tous les employés sédentaires peuvent bénéficier de télétravail total, d'un congé partiel et d'une hotline médicale. Une enquête sur le contexte sanitaire a été lancée en 2021 en France et à l'étranger. pour rester à l'écoute et préserver le lien avec les collaborateurs.

### Santé et sécurité

Concernant les questions relatives à la santé et la sécurité, le Groupe dispose d'un programme Safety-First, d'un plan d'action de bien-être pour les marins, de plusieurs outils numériques et d'initiatives relatives à l'échange de bonnes pratiques, de formations adaptées, etc. La prévention des risques psychosociaux est prise en compte grâce à un accord de mesure et de suivi des risques psychosociaux. Il existe également une plateforme pour suivre les voyages d'affaires de tous les employés dans le monde. Pour renforcer la protection de nos collaborateurs, Rodolphe Saadé a lancé en 2021 « We Care Fund » pour apporter une aide aux collaborateurs en situation difficile.

### Environnement

En ce qui concerne le **réchauffement climatique**, le Groupe a pour objectif d'atteindre le net zéro d'ici 2050. Entre 2008 et 2021, le Groupe a déjà réduit de 48 % ses émissions de CO<sub>2</sub> par TEU-km. Pour limiter le réchauffement climatique, CMA CGM déploie et explore des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement dans 3 dimensions :

- Actifs :
  - Acquisition de navires propulsés au gaz naturel liquéfié (GNL) « dual fuel ».
  - Développement de solutions de branchement à quai.
  - Acquisition de camions GNL et électriques.
  - Entrepôts à énergie positive.
  - 44 navires « dual fuel » seront en flotte en 2024 (près de ¼ de la flotte détenue) et seront techniquement capable d'utiliser du e-méthane (méthane produit à partir d'électricité verte permettant de réduire d'au moins 80% les émissions de GES par rapport à du fioul conventionnel) à la place du GNL.
  - Etude des solutions de captage du CO<sub>2</sub> à bord : solution de réduction des émissions à moyen terme, qui est plus facile sur les navires propulsés au gaz naturel liquéfié.

- Carburants à faible émission de carbone : biocarburants, biométhane, e-méthane.
- Optimisation de nos opérations, maritimes et multimodales.

Le Groupe renforce et structure sa politique de recherche et d'innovation, se dote de ressources scientifiques et humaines et de partenaires industriels, académiques et issus de start-up (incubateur ZEBOS).

Concernant la **biodiversité**, le Groupe réalise une évaluation pour mesurer et réduire nos impacts et a pris 6 principaux engagements :

- Zéro pollution : procédures renforcées pour prévenir les marées noires, les pertes de conteneurs, la pollution et le transfert d'espèces invasives par les eaux de ballast et formation des équipages (plan de gestion de crise en cas de pollution majeure - programme visant à équiper tous les navires d'un système de traitement des eaux de ballast).
- Réduction des déchets et des emballages, véhicules à faibles émissions, récupération des eaux de pluie, etc.
- Lutte contre le trafic illégal d'espèces protégées.
- Interdiction de naviguer sur la route maritime du Nord.
- Initier des programmes d'économie circulaire : fin de vie des actifs (politique consistant à démonter uniquement les navires dans des chantiers qui ont été inspectés et déclarés conformes à la convention de Hong Kong) et récupération des déchets plastiques.
- Former les collaborateurs aux enjeux environnementaux du Groupe.

Les actions du Groupe en matière de biodiversité portent également sur la protection et la restauration d'écosystèmes fragiles sur 4 dimensions :

- Préserver ou régénérer des écosystèmes fragiles : 5 pépinières de coraux : Australie, Philippines, archipel des Keys (USA), Seychelles, Martinique.
- Réduire la pollution plastique en mer et sur terre, réaliser des opérations de nettoyage
- Replanter : 110 000 arbres ont été plantés dans

13 pays avec l'ONG Pur Projet en 2021. Suite aux incendies de l'été 2021 dans le Var, le Groupe s'associe à l'ONF pour reconstituer les sols et restaurer la biodiversité.

- Proposer à nos clients de compenser leurs émissions de CO<sub>2</sub> par des programmes labellisés de régénération de la biodiversité et leur permettre d'obtenir des crédits carbone, label bas-carbone, ou produits certifiés Gold standard.

### **FOCUS SUR L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE - CONGRÈS DE L'UICN**

Lors du Congrès de l'UICN, accueilli par la France à Marseille en septembre 2021, les Membres et les partenaires de l'UICN s'engagent à mener à bien des actions telles que contribuer à la relance post-pandémie et à la crise biodiversité-climat. En tant que partenaire du congrès, CMA CGM a compensé 100 % des émissions de carbone du congrès par des projets de compensation en France et dans le monde. Lors de la séance d'ouverture du Congrès, Emmanuel Macron a salué la conversion au GNL de la flotte du groupe CMA CGM et sa décision de rejoindre le label «Green Marine Europe».

### **Fournisseurs et sous-traitants Connaître ses fournisseurs - Know Your Suppliers - KYS**

Les actions concernant les fournisseurs et sous-traitants sont divisées en 4 parties :

- **Structuration des projets :**
  - Accelerate - un programme de gestion des risques : En 2021, le Groupe CMA CGM a lancé le programme « Accelerate », impliquant tous les domaines d'approvisionnement, les expertises (RSE, Conformité, Finances) et la transformation Achats, pour renforcer la gestion des risques fournisseurs et délivrer une cartographie globale des risques fournisseurs.

- Know Your Suppliers (KYS) - pour soutenir le programme « Accelerate », renforcer la qualité des données et le suivi des KPIs, le Groupe CMA CGM lancera début 2022 un projet « KYS » visant à sécuriser l'intégration des fournisseurs et à renforcer la qualité des données sur l'ensemble du cycle de vie fournisseur.
- SCORE – un projet d'approvisionnement numérique : En 2020, le Groupe CMA CGM a développé un portail SRM en ligne «SCORE» afin de simplifier le processus de qualification et améliorer son déploiement. SCORE sera déployé en 2022 afin de couvrir un plus large éventail de processus d'achat et pour répondre aux besoins de numérisation concernant l'approvisionnement.

#### – Sensibilisation interne et externe :

Afin d'accompagner les fournisseurs dans leur qualification et de les soutenir au mieux dans cette démarche d'amélioration en continu, le Groupe CMA CGM a créé une vidéo d'intégration **WOB** (Welcome On Board), qui est disponible sur nos réseaux et sur le site internet du Groupe. La vidéo WOB explique en quoi ce processus est essentiel et stratégique pour assurer une collaboration durable avec nos fournisseurs.

- Pour avoir un impact sur l'ensemble de la chaîne de valeur, le Groupe encourage ses fournisseurs à rédiger un code de conduite ou un code d'éthique pour leurs propres fournisseurs et sous-traitants.
- Les employés de chaque domaine Achat ont été formés pour identifier et mettre en place des plans d'action correctifs auprès des fournisseurs suite à l'analyse du questionnaire Cscreen. Dans le cas où une analyse plus poussée serait nécessaire, la Direction Achats et les directions d'expertise (finance, juridique, RSE, conformité) apporteront leur aide.
- Afin de mieux contrôler les risques fournisseurs et de partager les bonnes pratiques, le Groupe CMA CGM a publié sa politique d'achats responsables « The Way To Buy », applicable à tous les employés du Groupe intervenant dans le processus d'achats et de sélection des fournisseurs. Cette politique a été présentée à chaque domaine d'achat et relayée au moyen d'une lettre d'information interne.

En 2021 :

- Afin d'accroître la sensibilisation sur cette politique ainsi que sa compréhension, une formation en ligne obligatoire a été développée pour l'ensemble du service Achats. Plus de 350 collaborateurs ont été invités à suivre cette formation en ligne.
- Le service Achats a organisé ses premières journées achats, réunissant tous les domaines Achats dans le monde entier afin de partager la future vision concernant l'approvisionnement. Cela a également été le moment d'échanger sur les meilleures pratiques et de mettre en évidence les principaux enjeux des achats durables. Lors de cet événement spécial, un atelier spécifique sur les achats durables a été organisé.

En 2022, l'ambition du Groupe CMA CGM est de renforcer le programme d'achat existant et de développer un module de formation spécifique aux achats durables.

#### – Organisation dédiée :

Une cellule achat responsable dédiée à la sensibilisation et l'accompagnement des acheteurs, au contrôle de deuxième niveau et de la mise en place d'un réseau international d'ambassadeurs. En 2021, les ressources de l'équipe chargée des achats durables ont été renforcées.

#### – Gouvernance :

Pour faciliter la prise de décision des acheteurs, une gouvernance spécifique regroupant toutes les parties prenantes (gestion de risques, acheteur opérationnel, RSE, conformité, finance, transformation achats) a été mise en place. En 2021, deux comités de risques fournisseurs ont eu lieu. Des réunions hebdomadaires ont été planifiées avec tous les domaines d'achats pour soutenir le programme « Accelerate » et suivre les Kpis.

### **Clients Connaître ses clients - Know Your Customers - KYC**

Le Groupe CMA CGM a décidé d'étendre le devoir de Vigilance à l'ensemble de sa chaîne de valeur, incluant ses clients.

Le Groupe a ajouté une fonctionnalité à son système informatique principal de transport maritime afin de déclencher des alertes sur certains clients qui, selon nos propres informations ou de par des informations publiques, sont associés à un incident (contrebande, contrefaçon, liquidation, violation des lois sur la lutte contre le terrorisme, violation des droits humains, non-déclaration de marchandises dangereuses, déclaration trompeuse d'espèces protégées, etc.)

Les différents niveaux de risque sont : à surveiller, sensible, hautement sensible et critique. Cela permet d'attirer l'attention de nos collaborateurs lors d'un booking et les incite à être plus vigilants, par exemple en cas d'antécédents de déclaration trompeuse concernant une cargaison. Selon le niveau de risque, nos collaborateurs doivent demander l'autorisation du service concerné ou pour les niveaux les plus élevés, ne pas accepter le booking.

#### Concernant les espèces protégées :

- Le Groupe CMA CGM a renforcé ses procédures visant à empêcher le commerce d'espèces protégées, activité régie par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). En cas de transport d'un animal ou d'une espèce végétale, les transporteurs doivent indiquer expressément si l'animal ou l'espèce végétale en question entre dans le champ d'application de la CITES et, le cas échéant, fournir le permis d'exportation requis.
- Le Groupe a récemment rejoint le groupe de travail «United for Wild Life», le meilleur forum de coopération pour promouvoir le partage de données et l'échange de bonnes pratiques dans ce domaine. En outre, le Groupe a établi un partenariat avec le WWF comprenant un volet de coopération technique sur le trafic d'espèces sauvages.



## MESURE 4 : MÉCANISME D'ALERTE

Les modalités de signalement d'infractions présumées ou avérées aux lois, réglementations, politiques ou procédures du Groupe sont définies dans la Charte Éthique. Les signalements s'effectuent via un système de lancement d'alerte qui concerne toutes les parties prenantes du Groupe, internes et externes (employés, clients, fournisseurs, sous-traitants, associations professionnelles, syndicats, etc.) : CMA CGM Ethics Hotline.

**CMA CGM Ethics Hotline est accessible via le site web du Groupe et permet :**

- De poser des questions au Département Éthique & Conformité
- De lancer une alerte via un formulaire en ligne
- De lancer une alerte via un numéro dédié (les numéros d'appel sont listés par pays et disponibles sur le site ou sur l'intranet du Groupe)
- De garantir l'anonymat du lanceur d'alerte, si ce dernier le souhaite et que la réglementation locale le lui permet
- Plateforme accessible 24h/24 et 7j/7.

**La hotline peut être utilisée pour signaler :**

- La fraude et/ou la corruption
- Les pratiques anti-concurrentielles
- Des questions liées aux ressources humaines
- Le respect des droits humains
- Et plus généralement toute violation potentielle de la Charte Éthique ou des Politiques du Groupe.

Le département Éthique et Intégrité des Affaires reçoit l'alerte, analyse son fondement et identifie le département chargé de mener l'enquête. Il assigne ensuite le cas à un représentant du département concerné, qui fera office d'enquêteur.

Les « Recommandations d'analyses conformité » du

Groupe CMA CGM ont été élaborées pour informer les analystes des bonnes pratiques à mettre en place concernant la réalisation de ces analyses. Elles définissent les responsabilités et les missions des analystes. La conduite de ces dernières fait preuve d'impartialité et d'objectivité.

Toutes les informations fournies sont et restent confidentielles, conformément aux termes de la loi et de la politique du Groupe. De même, conformément à la politique de non-représailles, le Groupe CMA CGM s'engage à protéger quiconque qui, ayant signalé de bonne foi une violation potentielle de la loi ou des politiques internes, ferait l'objet de toute forme de représailles. Ces personnes ayant signalé un problème ne subiront pas de conséquences négatives sur le plan professionnel ou autre. Les managers devront prendre les mesures qui s'imposent pour protéger les employés contre d'éventuelles représailles. Le non-respect de cette politique donnera lieu à une action disciplinaire qui pourrait aboutir, dans le pire des cas, à un licenciement.

La politique de non-représailles s'applique à tous les collaborateurs du Groupe CMA CGM, y compris les employés des filiales, des sociétés affiliées et des coentreprises du Groupe CMA CGM. Elle s'applique également aux non-salariés.

L'utilisation du système de prise de parole du Groupe CMA CGM est encouragée pour tous les employés dans le cadre des e-learning obligatoires relatifs à la conformité se tenant chaque année. Par ailleurs, le 9 décembre 2021, le Responsable Conformité du Groupe a rappelé à l'ensemble des collaborateurs, l'importance des valeurs d'éthique et d'intégrité professionnelle aux yeux du Groupe CMA CGM ainsi que la nécessité de signaler toute violation via le système de prise de parole du Groupe. En 2021, aucun incident relatif à la traite d'êtres humains et au travail forcé n'a été signalé via le système de signalement du Groupe.

## MESURE 5 : MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Les mesures font l'objet d'un suivi et leur efficacité est évaluée par les divers départements chargés de leur mise en œuvre. De nouveaux indicateurs ont été définis, tous accompagnés d'objectifs ambitieux remontés tous les trimestres par le comité exécutif. La réalisation de ces objectifs relève de la responsabilité des membres du Comité Exécutif.

Un travail de consolidation des autres éléments qualitatifs et des données quantitatives est réalisé dans le cadre des Comités de Direction RSE et une synthèse

annuelle des avancées de l'année et des orientations pour l'année suivante est réalisée dans le cadre du reporting développement durable.

La fiabilité et l'exhaustivité de ces indicateurs sont auditées par l'organisme tiers indépendant au même titre que les données financières.

Vous trouverez les principaux indicateurs suivis dans le cadre de la Loi sur le Devoir de Vigilance dans le tableau ci-dessous :

Droits de l'homme et libertés fondamentales	Santé, sécurité et sûreté	Environnement	Achats Responsables
Nombre de collaborateurs formés sur des questions d'éthique et de conformité Nombre de nationalités Répartition géographique - Âge moyen des collaborateurs - Pyramide des âges Répartition Femme/ Homme Part des femmes dans le management Part des femmes au Conseil d'Administration	Part des collaborateurs ayant un accès à une couverture santé Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt Taux de gravité Nombre d'accidents mortels Nombre de presque accidents Nombre de déplacements à risque géré par la direction Sûreté	Émissions de gaz à effet de serre : scope 1, 2 et 3 Part des combustibles de substitution utilisés dans le mix énergétique relatif aux activités maritimes Émissions d'oxyde de soufre ou SOx Émissions d'oxyde d'azote ou NOx Emissions de Particules Fines Nombre de conteneurs perdus en mer Pollution majeure par les hydrocarbures Production de déchets solides Production de boues d'hydrocarbures Nombre de navires recyclés	Nombre de fournisseurs évalués Nombre d'acheteurs formés ou sensibilisés aux « Achats responsables »

Pour plus d'informations concernant les actions mises en place et l'évolution des indicateurs pour chacun des risques relatifs à la loi sur le Devoir de Vigilance, vous pouvez consulter les parties correspondantes dans le rapport 2021 de CMA CGM sur le développement durable :

- Droits humains, libertés fondamentales et santé, protection et sécurité - L'humain au cœur de nos actions
- Environnement - Agir pour la planète
- Achats responsables - Agir pour un commerce responsable

## FOCUS SUR

### L'INDICATEUR « DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES » :

Une analyse des éléments qualitatifs et quantitatifs existants au niveau Groupe concernant le thème « Droits Humains et Libertés Fondamentales » a été réalisée. Plusieurs éléments ont été analysés :

- EcoVadis et le 360 Watch - EcoVadis réalise une analyse complémentaire à partir d'une base de données provenant de plus de 100000 sources fournies par des parties prenantes externes (médias, gouvernements, syndicats, ONG et réseaux professionnels). L'objectif est de collecter des informations et des avis, positifs ou négatifs, sur les performances des entreprises en matière de travail, d'environnement, d'achats responsables, d'éthique et de conformité. Si un cas se révèle hautement problématique (amende, sanction ou accusation), cela pèse sur la note attribuée pour chaque thème. Le Groupe CMA CGM a eu des sanctions sur les sujets couverts par le Devoir de Vigilance. Le Groupe a mis en place un plan d'action correctif utilisant une approche proactive et comprenant la révision et la mise à jour de ce plan si nécessaire.
- Irrégularités et détentions en matière de « Travail » et de « Santé/Sécurité » identifiées lors des Port State Control – 185 irrégularités (ratio de 0,64 irr/PSC), et quatre détentions en 2021. Pour vérifier la navigabilité des navires, les États des ports d'escale effectuent régulièrement des inspections à bord des navires et des PSC. En cas de problèmes détectés, des irrégularités sont émises pouvant aller jusqu'à la détention du navire.

Pour maintenir cette norme, le Groupe dispose de plusieurs certifications internationales : comme, l'ISO9001, ISO14001, ISO45001 et ISM.

- Audits internes - périmètre CMA CGM & CEVA – 78 audits dans 64 pays ont été menés par la direction de l'audit interne et de gestion des risques pour vérifier le respect des règles applicables à la société (normes, règlements, spécifications et cahier des charges des clients). La direction de l'audit interne s'assure également que les dispositions organisationnelles et opérationnelles adéquates sont mises en œuvre, diffusées, comprises et appliquées. Elle identifie également les points pouvant être améliorés et émet des recommandations. Le programme d'audit interne du Groupe implique l'analyse des problématiques en lien avec le non-respect des droits humains.
- Signalements effectués via le mécanisme de lancement d'alerte du Groupe – Plus de 30 % des alertes lancées en 2021 concernent le non-respect des droits humains, des libertés fondamentales et/ou des questions de santé, sûreté et sécurité. Ces signalements ont été systématiquement analysés et, au besoin, des enquêtes ont été lancées. Certaines d'entre elles ont abouti à des mesures correctives ou à des sanctions disciplinaires.

L'objectif est de définir des indicateurs en lien avec les « Droits humains » et, à terme, de créer une procédure permettant de mesurer et d'évaluer les risques liés aux « Droits humains et aux libertés fondamentales » au sein du Groupe.

## DEVOIR DE VIGILANCE - CEVA LOGISTICS

CEVA Logistics a développé une approche globale fondée sur la loi britannique sur l'esclavage moderne et la charte éthique de CEVA Logistics. En 2022, dans le cadre du processus d'intégration et d'harmonisation de ses pratiques et politiques avec CMA CGM, CEVA Logistics vérifiera, le cas échéant, la conformité de ses activités avec la loi française sur le devoir de Vigilance.

### Politiques de CEVA Logistics et relations avec la chaîne d'approvisionnement

Le programme de conformité CEVA sur les droits humains est basé sur une approche par les risques et vise à mettre un terme à la traite des êtres humains et à garantir le respect des Principes directeurs des Nations Unies sur les droits de l'Homme et des entreprises, des réglementations américaines et enfin, de la loi britannique sur l'esclavage moderne. Ces normes et objectifs sont intégrés à nos Clauses de Conformité, faisant partie de l'évaluation des risques des tiers et des processus de Due Diligence y étant associés. En outre, le code éthique de CEVA Logistics, disponible sur notre site internet, illustre la détermination de CEVA Logistics à promouvoir un environnement professionnel éthique et respectant toutes les lois, y compris celles visant à lutter contre la traite des êtres humains, l'esclavage, le travail forcé, le travail des enfants et les salaires indignes. Le respect mutuel et le traitement équitable de tous forment la pierre angulaire de la culture d'entreprise de CEVA Logistics.

### Due Diligence, audit et formation

Dans le cadre de son programme global de conformité, le département Ethique et Conformité (E&C)

de CEVA Logistics réalise des contrôles sur plusieurs domaines réglementaires. Le département E&C a intégré le HRCP (Programme de Conformité sur les Droits Humains) dans ces revues de conformité pour identifier et contrôler les risques liés à la traite des êtres humains et au travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement mondiale. Actuellement, tous les managers de CEVA Logistics ainsi que certains employés sont tenus de suivre une formation annuelle qui intègre des éléments du HRCP (sensibilisation aux droits humains, signaux d'alerte, signalements de cas de traite des êtres humains et de travail forcé). En outre, CEVA Logistics aborde les risques de corruption, y compris la traite des êtres humains, dans son programme de due diligence des tiers. Cela a permis à CEVA Logistics de mieux identifier les risques et de comprendre comment nos agents et fournisseurs à haut risque les traitent. CEVA Logistics a également déployé une politique de "screening" qui permet de voir si des tierces parties sont visées par des interdictions ou si elles ont violé les droits humains.

### Évaluation et gestion continue des risques :

Dans le cadre de son processus d'évaluation et de gestion des risques relatif au Devoir de Vigilance, CEVA Logistics a déployé un dispositif robuste de lancement d'alerte permettant aux employés de signaler tout cas présumé de traite d'êtres humains ou de travail forcé, ou bien des problèmes relatifs à la conformité ou l'éthique. CEVA Logistics assure également une veille réglementaire et sensibilise ses collaborateurs ainsi que ses partenaires à ce sujet.

## FOCUS SUR

### LA SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT, QUALITÉ ET COVID-19

La politique QHSE de CEVA Logistics couvre toutes les dimensions, toutes les activités et tous les pays d'implantation du Groupe. Nos espaces de travail sont conformes à toutes les lois applicables en matière de santé et de sécurité au travail ainsi qu'aux normes internes et externes. Il est demandé à nos employés et sous-traitants de respecter ces lois et normes dans leurs tâches quotidiennes.

CEVA Logistics a renforcé le bien-être de ses employés grâce à une collaboration étroite entre les départements RH et Santé et Sécurité et le réseau d'assurances. Nos pays ont ainsi

bénéficié d'une palette diversifiée de services de prévention.

Le système de management de CEVA Logistics s'appuie sur les normes ISO 9001:2015 et ISO 14001:2015 qui s'appliquent à tous nos sites et activités. En outre, un grand nombre de sites sont certifiés ISO 45001:2018.

La protection contre le COVID-19 de notre personnel a commencé en février 2020 : des plans d'action de lutte contre la pandémie et de continuité d'activité ont ainsi été adoptés. Nous avons créé des procédures de prévention standards et une boîte à outils adaptables aux contextes locaux.